

Votants : 76  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 janvier 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 29 janvier 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 janvier 2019

### HABITAT – PRET A TAUX ZERO DE LA CAN : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE 2 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Jacques BROSSARD à Charles-Antoine CHAVIER, Alain CHAUFFIER à Alain LECOINTE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Elmano MARTINS, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Rose-Marie NIETO à Anne-Lydie HOLTZ, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

#### **Titulaires absents suppléés :**

#### **Titulaires absents :**

Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Jacques TAPIN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019**

### **HABITAT – PRET A TAUX ZERO DE LA CAN : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE 2 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu les délibérations du 25 janvier 2016 et 30 mai 2016 approuvant les modalités de bonifications d'intérêts aux établissements bancaires partenaires de Prêts à 0 % de la CAN,

Considérant les attestations transmises par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Deux-Sèvres depuis novembre 2018 pour la bonification d'intérêts de 5 Prêts à 0 % de la CAN,

Afin de développer une offre permettant aux ménages aux revenus modestes de faire construire dans des lotissements privés ou communaux, d'acheter un logement ancien pour la première fois (voire de devenir propriétaire d'un logement HLM) dans les meilleures conditions, la CAN a mis en place un Prêt à 0 % (sans intérêt pour le bénéficiaire) avec les établissements bancaires prêteurs, compris selon les cas, entre 10 000 € et 21 000 € maximum remboursable sur 15 ans.

La CAN a réservé une enveloppe de 765 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux établissements bancaires partenaires d'octroyer 510 Prêts à 0 % de la CAN au titre de l'action du PLH relative au soutien à la primo-accession à la propriété.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

| Objectif PLH | Prêts réalisés au 10/12/2018 | Reste Prêts disponibles | Bonifications accordées | Enveloppe restante |
|--------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|
| <b>510</b>   | <b>144</b>                   | <b>366</b>              | <b>344 941 €</b>        | <b>420 059 €</b>   |

Les nouvelles demandes de Prêts à 0 % de la CAN concernent l'achat de 4 logements anciens avec travaux d'économie d'énergie et la construction d'un logement dans un lotissement, réparties sur 4 communes (cf tableau détaillé joint en annexe).

Pour ces opérations, d'un montant prévisionnel global de 716 369 €, la CAN est sollicitée pour un soutien financier global compensant l'absence d'intérêt, de **13 100 €**.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière globale de 13 100 € à 5 primo-accédants à la propriété au titre du Prêt à 0 % de la CAN,
- Autoriser le versement en une seule fois, du montant respectif pour chaque opération au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à 0 % de la CAN par chaque bénéficiaire,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 76  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 JANVIER 2019**

## **HABITAT - PRET A 0 % DE LA CAN : BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES DE 5 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE**

### **ANNEXE**

| <b>Demandeur</b> | <b>Adresse des projets immobiliers</b>                       | <b>Type d'opérations</b>                                     | <b>Montant opération</b> | <b>Montant prêts CAN</b> | <b>Durée prêts CAN</b> | <b>Montant intérêts prêts CAN *</b> |
|------------------|--|--|--------------------------|--------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Logement 1       | 393 rue de la Fontaine Braye - Lieu-dit Ternanteuil - ECHIRE | Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie | 177 000 €                | 21 000 €                 | 15 ans                 | 3 700 €                             |
| Logement 2       | 33 D avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - NIORT        | Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie | 84 757 €                 | 10 000 €                 | 15 ans                 | 2 300 €                             |
| Logement 3       | 42 rue de Souché - NIORT                                     | Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie | 117 736 €                | 10 000 €                 | 15 ans                 | 2 300 €                             |
| Logement 4       | 44 rue de la Garenne - Lieu-dit " La Rivière " - VOUILLE     | Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie | 207 700 €                | 14 000 €                 | 15 ans                 | 2 500 €                             |
| Logement 5       | Lotissement " Le Clos de la Brelandière " - SCIECQ           | Construction/Neuf (lot n°25)                                 | 129 176 €                | 10 000 €                 | 15 ans                 | 2 300 €                             |
| <b>TOTAUX</b>    | -  | -  | <b>716 369 €</b>         | <b>65 000 €</b>          | -                      | <b>13 100 €</b>                     |

\* Montant estimatif maximal

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190201-C62-01-2019-DE  
Date de télétransmission : 01/02/2019  
Date de réception préfecture : 01/02/2019